

CHAPITRE 17 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS

JOUEURS ADMIS :

Tous les joueurs licenciés, ayant 60 ans et plus au 31/12/2018 sont admis à participer au championnat duplicate individuel Séniors.

Clôture des inscriptions le samedi 27 AVRIL 2019 avant minuit et présence avant 13h le jour de la compétition, début du tournoi à 13h15.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Pour avoir lieu la compétition doit comporter 16 joueurs minimum.

Si le nombre de participants l'exige, le club où se déroule la compétition s'engage à tenir en réserve 1 ou 2 joueurs admissibles, susceptibles de prendre part à ce championnat afin d'éviter une ½ finale.

Si une ½ finale s'impose, la 1^{ère} séance de la finale se jouera e soir même, la 2^{ème} séance se jouera le jeudi suivant, le lieu sera communiqué à l'issue de la ½ finale. Le nombre d'éliminés sera communiqué avant la ½ finale.

1/ Demi-finale

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de 4, le champion sortant et un, ou deux joueurs les mieux classés au classement national seront qualifiés directement pour la finale.

Elle se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum pour qualifier 20, 24 ou 28 joueurs selon le cas pour la finale.

Finale directe si le nombre de participants est un multiple de 4.

2/ Finale

Elle se déroule en 2 séances sans éliminés (sauf si table relais) de 20, 24 ou 28 joueurs suivant le nombre de participants à la demi-finale.

POSITION DES JOUEURS (FINALE REGIONALE)

Séance 1 : Elle se fera par tirage au sort intégral.

Séance 2 : Serpentin (les 4 joueurs les mieux classés à l'issue de la première séance se rencontrent à la dernière position) suite à la première séance.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

	DEMI-FINALE et/ou FINALE
LIEU	L'UNION
DATE	JEUDI 2 MAI 2019
ARBITRE	Gilles MADON & Sylvie DEHON
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,5 et 1,8
POINTS DE PERFORMANCE	Suivant le nombre de joueurs
QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	8

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 16 au 19
SEPTEMBRE 2019 à SOULAC/MER**